

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 25 avril à 20 h 30

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal des décisions du 28 mars 2025
- Adoption du procès-verbal des décisions du 09 avril 2025
- Inscription d'un itinéraire au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR)
- Validation des modifications du PLU
- Déclassement de l'ancienne mairie
- Informations diverses

Etaient présents : Messieurs BARRET Denis, BERAUD Jean-Yves, BOYER Joseph, GUILHOT Stéphane, JACQUES Cyrille, MAZOYER Gérard, Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, FELGINES Florence et JAMMES Sandrine.

Avaient donné pouvoir : Madame GIRAUD Corinne à Monsieur JACQUES Cyrille, Madame DURAND Claudine à Monsieur BOYER Joseph, Monsieur COSME Vincent à Monsieur BERAUD Jean-Yves, Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine à Madame CHACORNAC Emmanuelle.

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine, secrétaire de mairie/DGS

Madame JAMMES Sandrine a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, BERAUD Jean-Yves ouvre la séance à 20 h 30.

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1) Adoption du procès-verbal des décisions du 28 mars 2025

Rapporteur : BERAUD Jean-Yves

A l'unanimité des suffrages exprimés : 14 voix pour

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 28 mars 2025, le Conseil municipal l'approuve sous réserve de modifier le nom de Madame DELMAS Marie-Claude qui apparaît deux fois.

2) Adoption du procès-verbal des décisions du 09 avril 2025

Rapporteur : BERAUD Jean-Yves

A l'unanimité des suffrages exprimés : 14 voix pour

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 09 avril 2025, le Conseil municipal note qu'il manque la subvention de 150,00 € voté pour l'association « Le fil du Vourzac ». Le procès-verbal est approuvé sous réserve de cette modification.

3) Inscription d'un itinéraire au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR)

Rapporteur : MAZOYER Gérard

A l'unanimité des suffrages exprimés : 14 voix pour

Le Conseil Départemental de la Haute-Loire est engagé dans la révision du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées (PDIPR).

La commune propose d'inscrire au PDIPR le PR 467 « Les eaux de Vourzac » et s'engage à ne pas dégrader ce chemin qui le rendrait impraticable aux randonneurs.

4) Validation des modifications du PLU

Rapporteur : BERAUD Jean-Yves

A l'unanimité des suffrages exprimés : 14 voix pour

La modification du PLU concerne la zone AUI, section 2 « occupation du sol », article AUI-6 « implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques et est ainsi formulée : « Sauf indications contraires portées au plan, les constructions peuvent être implantées à l'alignement des voies ».

5) Déclassement de l'ancienne mairie

Rapporteur : BERAUD Jean-Yves

Suffrages exprimés : 13 voix pour, Monsieur BARRET Denis s'abstient.

Monsieur le Maire indique que la parcelle AA66 ainsi que le bâtiment abritant l'ancienne Mairie sont considérés comme des bâtiments publics. Il est donc nécessaire de constater la désaffectation du bâtiment pour le déclasser. En effet, le déclassement est nécessaire à la location ou à la vente du bâtiment, rien ne peut être fait sans cela sauf un bâtiment public.

La bibliothèque installée dans ce bâtiment pourra rester dans les lieux dans la limite de trois ans.

Le commerçant du « Petit marché » a adressé un courrier à la Mairie dans lequel il propose d'acheter l'immeuble et la parcelle une fois déclassés. Un courrier adressé par Jean-Pierre VIGIER vient soutenir ce projet.

6) Informations diverses

- Conclusion de la procédure de reprise des concessions au cimetière

La procédure de reprise des concessions arrive à son terme, les familles sont convoquées le mardi 03 juin 2025 à 09h30 pour dresser les procès-verbaux. L'entreprise COLOMB a établi un devis de 21 766 € pour la reprise des concessions laissées par les familles.

A l'issue de la procédure, le Conseil municipal devra délibérer pour la reprise de chaque concession.

A partir du 08 juillet 2025, les travaux peuvent être envisagés.

- Remplacement d'un agent technique

Remplacement de Gaëlle qui est partie à Vichy. Murielle est en passe d'être recrutée par le biais du Centre de gestion.

- Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée pour les ponts des 2 mai, 8 mai, 30 mai, 26 décembre et 02 janvier 2026. Ce sera aussi le cas pour le 10 novembre, sous réserve de la préparation de la cérémonie du 11 novembre et du repas des anciens ce jour-là aussi.

La fermeture au public n'entraîne pas automatiquement l'octroi d'un jour de congé supplémentaire.

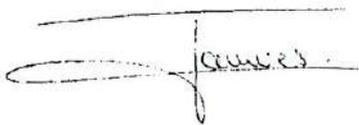
Seuls le vendredi 2 mai, le vendredi 30 mai et le vendredi 2 janvier 2026 seront octroyés sans prise de congés ou récupération.

Pour les 9 mai, 10 novembre et 26 décembre, les agents qui souhaitent faire le pont prendront des jours de congé sur leur contingent.

- Démission d'un conseiller municipal

Denis BARRET nous informe de sa démission à l'issue de ce Conseil municipal. Il évoque le mauvais entretien des chemins de loisirs dont il a soulevé le problème à plusieurs reprises. Il constate également la quasi absence de commissions « rurales ». Enfin, il fait état d'un incident survenu sur le pont de Lonnac qu'il considère comme l'évènement de trop pour lui.

La secrétaire de séance



Sandrine JAMMES

Fait le 06 mai 2025

Le Maire,



Jean-Yves BERAUD